

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 février 2009

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-3-2-6

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

AMENAGEMENTS TOURISTIQUES EN FORETS COMMUNALES

Résumé : *Il est proposé d'accorder, au titre de l'aménagement touristique des forêts communales, une aide totale de 1 065 € aux communes de MURBACH et de RIMBACH-ZELL.*

Deux dossiers de demande de participation vous sont présentés dans ce rapport :

➤ Aménagement touristique en forêt communale de MURBACH (AFO03611) :

La Commune de MURBACH est réputée pour la beauté de son abbaye, joyau de l'art roman, d'où une forte fréquentation touristique. En surplomb de cette abbaye se trouve la chapelle Notre-Dame de Lorette, sur le parvis de laquelle la commune souhaite mettre en place deux bancs pour le repos des promeneurs et des pèlerins.

Le coût total des investissements comprenant l'achat et la mise en place des deux bancs est de 1 280 € HT.

La subvention pourrait s'élever à hauteur de 50 % de ce coût, soit un montant de 640 €.

➤ Aménagement touristique en forêt communale de RIMBACH-ZELL (AFO03609) :

La commune de RIMBACH-ZELL a décidé de remplacer au cœur de sa forêt communale un ensemble de table-banc, situé au niveau du col du Peternit, qui est un carrefour fréquenté par de nombreux promeneurs et cyclistes.

Les travaux à prévoir sont les suivants : la fourniture, le transport et la mise en place d'un ensemble table-banc de 6 places.

Le coût total des investissements est de 850 € HT.

La subvention pourrait s'élever à hauteur de 50 % de ce coût, soit un montant de 425 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une aide de 640 € à la Commune de MURBACH pour les travaux envisagés ;
- d'attribuer une aide de 425 € à la commune de RIMBACH-ZELL pour les travaux envisagés ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, opération 2009-F241-180, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER